

8-Présentation du Projet Routier

a) Situation géographique

La commune d'Adé, commune de Bigorre est située à 5 kilomètres au Nord Est de Lourdes.

Le village établi en bordure de la Route Nationale 21 comprend 744 habitants sur une superficie de 7,2 km².

La commune de Lourdes, d'une population de 15 410 habitants, centre mondial de pèlerinage, située au pied des Pyrénées est la porte d'entrée à la vallée du Lavedan et aux grands pôles touristiques pyrénéens : Cauterets –Pont d'Espagne, Gavarnie, Luz saint Sauveur ..etc..

La desserte routière de ces deux communes est assurée par la route nationale n°21 de Tarbes à Lourdes.



b) Le projet routier d'aménagement à 2x2 voies de la RN 21

L'opération concerne l'aménagement à 2x2 voies avec statut de voie express de la RN 21 entre Tarbes et Lourdes sur une longueur de 15 Km .

Cette opération est décomposée en 2 phases :

- section Tarbes Marquisat d'une longueur de 9,8 Kms réalisée à ce jour
- section Marquisat Adé-Lourdes d'une longueur de 6 Km environ

Cet aménagement a pour objectif de :

- pénétrer au cœur des Pyrénées centrales
- relier les deux villes les plus importantes du Département Tarbes et Lourdes
- structurer les espaces habités et à forte vocation économique et touristique

Cet itinéraire assurera à la fois la fonction de desserte locale pour les habitants et d'axe de transit ,et particulièrement pour les migrations touristiques liées aux sanctuaires de Lourdes et aux stations de ski.

A ce jour la première section a été mise en service.

La section Adé Lourdes comprise entre le demi échangeur du Marquisat et l'entrée Nord de Lourdes par la déviation d'Adé est actuellement au stade de la procédure foncière pour l'acquisition des terrains nécessaires à sa réalisation .

Ce projet prévoit le franchissement de la voie ferrée Toulouse/Bayonne au lieu dit « Toulicou » par la construction par Réseau Ferré de France d'un ouvrage de type « Pont Rail » aujourd'hui terminé.

Un échangeur complet est également prévu au droit de la route départementale n° 3 (Route de Bartrès).

Parallèlement la Commission d'Aménagement Foncier d'ADE-LOURDES a décidé de procéder à un aménagement foncier agricole et forestier visant à remédier aux coupures des exploitations agricoles liées à la réalisation de la section routière Adé Lourdes , dans le respect des prescriptions environnementales que devront comporter le plan du nouveau parcellaire ainsi que les travaux connexes.

Tel est l'objet de la présente enquête publique